

Précarité publique...

Misère publique !

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous êtes sur le point de visiter un monument national dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.

Ce monument, appartenant à l'État, est géré par le Centre des Monuments Nationaux (CMN) tout comme une centaine d'autres monuments à travers toute la France (Mont-Saint-Michel, remparts de Carcassonne, mégalithes de Carnac, Arc de Triomphe, Panthéon...).

Le CMN a pour missions d'ouvrir les monuments au public, d'en diffuser la connaissance, d'en développer la fréquentation, d'en assurer l'entretien, la restauration et la conservation. **Ce sont 8 millions de visiteurs du monde entier, qui chaque année découvrent ou redécouvrent ces lieux chargés d'histoire et de mémoire.**

Le personnel qui vous accueille aujourd'hui assume parfaitement ces missions de service public avec toutes les compétences et le professionnalisme que vous êtes en droit d'attendre d'une institution telle que le Ministère de la Culture. Il assure à la fois l'accueil du public, la sécurité et la sûreté des personnes et des biens, les visites guidées en langue française ou étrangère, l'animation, la billetterie, la promotion, la billetterie, le contrôle, la vente...

Pourtant, savez-vous que ce même personnel est, pour près de la moitié, en

région parisienne, composé de salariés précaires : ayant des contrats de courte durée (un mois, 10 mois, ou 3 ans maximum) renouvelés au bon vouloir de l'Administration, avec des quotités horaires variables, des temps partiels imposés, des salaires de misère (700 euros par mois), une mobilité forcée, des conditions de travail des plus rudimentaires, une flexibilité extrême, aucun déroulement de carrière, aucune perspective d'avenir ? Et pour certains d'entre eux, cette situation dure depuis des années.

Cette précarité professionnelle et sociale insupportable, n'est pas seulement tolérée mais elle est encouragée et organisée par un établissement public (le CMN) sous tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication.

Au-delà des monuments nationaux, le fléau de la précarité touche aussi l'ensemble des services et des établissements de ce ministère: les musées, les bibliothèques, les archives, l'archéologie préventive, les écoles d'architecture... Tous ont leur lot de travailleurs précaires. Car derrière les belles façades, les beaux discours et les effets d'annonces, se cache une terrible réalité, celle de milliers de salariés exploités par l'État.

Cette situation des plus catastrophiques est en réalité le résultat d'une politique qui, sous couvert d'économie budgétaire, d'efficacité et de rentabilité, vise ni plus ni moins qu'à détruire les fondements même du Ministère de la Culture. En terme d'emplois, on annonce la suppression d'un millier de postes sur trois ans alors que partout le sous-effectif est criant ! Les missions fondamentales du Ministère sont gravement menacées par une restructuration sans précédent de ses administrations centrales et le statut de ses personnels

est d'ores et déjà clairement remis en cause.

Aujourd'hui, ces personnels se mobilisent pour leur ministère et leur monument. Ils se battent pour améliorer leur sort, obtenir de vrais emplois dans le respect des textes statutaires, pour une vie et un travail décents. Ils revendiquent un plan de résorption de la précarité ainsi que la titularisation de tous les travailleurs précaires du Centre des Monuments Nationaux et du Ministère de la Culture.



Les organisations syndicales CGT, SUD, FO et CFDT sont à leurs côtés pour les soutenir dans leur lutte et s'inscrivent pleinement dans leurs revendications.

Pour les soutenir également, vous pouvez signer la pétition en ligne que vous trouverez à l'adresse suivante :

<http://www.mesopinions.com/>

rubrique «social» pétition «contre une précarité publique»

Paris, le 19 septembre